

Projet de thèse de Pierre-Marie PICARD

(Édition, traduction et commentaire d'une sélection de *Poèmes moraux* de Grégoire de Nazianze)

Si la prose de Grégoire de Nazianze (329-390) a fait de lui un des théologiens les plus connus, la diffusion de sa poésie s'est quant à elle limitée à l'empire byzantin, précisément du fait de sa faible teneur théologique, si on la compare aux discours : en effet, même si poésie et didactisme sont souvent associés, la théologie, toujours en arrière-plan dans les poèmes, n'est pas destinée au même public que celle des discours. C'est que Grégoire considère sa poésie comme un médicament plaisant (*τερπνὸν φάρμακον*) destiné à « convertir les jeunes gens [...] qui apprécient la littérature, en adoucissant par [s]on art l'amertume des préceptes »¹. Sa poésie utilise ainsi un arsenal de « techniques » destinées à « faire croire », ces procédés lui étant inspirés par la littérature païenne.

Par ailleurs les *Poèmes moraux*, riches en reprises de thèmes chers à la littérature classique et en commentaires d'auteurs de la Grèce classique, permettent à Grégoire « d'exprimer son identité », celle d'un poète chrétien singulier puisqu'il est l'un des premiers à défendre l'orthodoxie contre l'arianisme en se référant constamment à l'hellénisme et un intellectuel ayant poursuivi de longues études à Athènes, chose rare dans les milieux chrétiens redoutant l'immoralité de cette ville². Il réitère d'ailleurs son éloge de la culture dans le discours funèbre³ prononcé à la mort de son ami, Basile de Césarée, lui aussi auteur d'un discours au titre éloquent : *Aux jeunes gens. Comment tirer profit de la littérature grecque*⁴.

Ainsi « l'identité » de l'auteur et du commentateur qu'est Grégoire se trouve définie par son christianisme, son goût pour l'hellénisme, son époque (le concile de Constantinople et le goût amer qu'il laisse à Grégoire, l'opposition à l'arianisme). En outre on pourra remarquer que le contexte même des *Poèmes moraux* donne une certaine image du poète : l'usage des sentences permet par exemple de construire l'éthos de Grégoire, véritable figure paternelle dans le poème I, 2, 10.

¹ Cf. Grégoire de Nazianze, *Œuvres poétiques, Poèmes personnels II*, 1, 1-11, texte établi par A. Tuilier et G. Bady, traduit et annoté par J. Bernardi, CUF, Paris, 2004, II, 1, 39 *Sur ses vers*, vv. 37-41.

² Cf. J. Bernardi, *St Grégoire de Nazianze*, Initiations aux pères de l'Église, Paris, Cerf, 1995, pp. 88-89.

³ C'est le discours 43 de l'édition des Mauristes où nous lisons : « Quant à moi je crois que toutes les personnes sensées admettent que la culture soit le bien le plus important que les hommes possèdent ».

⁴ Basile de Césarée, *Aux jeunes gens. Comment tirer profit de la littérature grecque*, traduction d'Arnaud Perrot, CUF, 2012, Paris

État de la question

Si, à ce jour, il n'existe aucune édition des *Poèmes moraux* plus récente que celle des Mauristes, reprise dans le tome 37 de la Patrologie grecque, ni aucune traduction française de ce recueil, plusieurs études portant sur les poèmes de Grégoire ont été récemment publiées, ce qui témoigne de l'intérêt qu'il suscite. La Collection des Universités de France a récemment commencé à publier l'édition et la traduction française des poèmes de Grégoire, mais seul le premier tome est paru. Une traduction italienne de l'ensemble du corpus poétique est récemment parue, mais ce travail présente l'inconvénient de n'être proposé que dans une version unilingue et le texte grec, emprunté à celui de la PG, qui avait été établi en 1862, n'a été corrigé que lorsqu'il était possible d'utiliser des éditions plus récentes (les éditions d'H. M. Werhahn, Wiesbaden, 1953 et celle de R. Palla, Graz, 1985 ont été retenues pour les poèmes I, 2, 8 et I, 2, 9).

Il existe depuis 1990 un *Centre d'Études sur Grégoire de Nazianze* à l'Université Catholique de Louvain qui a mis en place un programme international d'édition critique et d'étude, mais non de traduction, des œuvres de Grégoire de Nazianze. Il coordonne les travaux des différentes équipes et assure les publications au moyen de deux collections : le *Corpus Nazianzenum* (dirigée par B. Coulie, J. Mossay et M. Sicherl) et les *Forschungen zu Gregor von Nazianz* (dirigée par J. Mossay et M. Sicherl).

Quelques études allemandes se bornant à des éditions ou à des commentaires concernent tel ou tel des poèmes moraux : celle de K. Sundermann, *Gregor von Nazianz, Der Rangstreit zwischen Ehe und Jungfräulichkeit*⁵, celle de F. E. Zehles et M. J. Zamora, *Gregor von Nazianz, Mahnungen an die Jungfrauen*⁶, celle de M. Oberhaus, *Gregor von Nazianz, Gegen den Zorn*⁷, et enfin celle de U. Beuckmann, *Gregor von Nazianz, Gegen die Habsucht*⁸, mais aucune ne propose le commentaire d'ensemble des *Poèmes moraux* que nous nous proposons de faire.

⁵ K. Sundermann, *Gregor von Nazianz, Der Rangstreit zwischen Ehe und Jungfräulichkeit*, K. Sundermann, Paderborn, 1991

⁶ F. E. Zehles, M. J. Zamora, *Gregor von Nazianz, Mahnungen an die Jungfrauen* (I, 2, 2), Paderborn, 1996

⁷ M. Oberhaus, *Gregor von Nazianz, Gegen den Zorn*, Paderborn, 1991

⁸ U. Beuckmann, *Gregor von Nazianz, Gegen die Habsucht* (I, 2, 28), Paderborn, 1988

Méthode envisagée

Nous faisons nôtre la démarche éditoriale de la Collection des Universités de France et nous sommes à plusieurs reprises entretenu avec G. Bady, le responsable de l'édition de la poésie de Grégoire, qui nous a encouragé dans notre entreprise d'édition, de traduction et de commentaire d'une partie des *Poèmes moraux*, en nous disant que notre travail s'intégrerait dans le projet d'édition des *Œuvres poétiques*⁹ dont le premier tome est paru en 2004.

Pour établir le texte et l'améliorer par rapport à la dernière édition des Mauristes établie entre 1778 et 1840), nous poursuivrons le travail mené par A. Tuilier et G. Bady (coéditeurs du premier tome de la CUF consacré à la poésie de Grégoire) en étudiant l'ensemble des manuscrits¹⁰ contenant les poèmes moraux. Après avoir laissé de côté les manuscrits de moindre importance, collationné ceux que nous retiendrons, les avoir classés et établi un *stemma* éventuellement différent de celui établi par G. Bady, nous traduirons une sélection opérée parmi les quarante poèmes, qui représentent 5959 vers, en faisant correspondre à chaque vers grec un vers libre français, suivant l'exemple du premier tome. Cette sélection déjà définie mais révisable tendra à être la plus représentative possible des thèmes, des formes et des particularités du corpus.

Un commentaire général précèdera cette traduction : il expliquera les critères de regroupement retenus par les Mauristes dans leur classement de nos poèmes, tâchera de définir les points de vue adoptés par l'équipe de Louvain et celle de G. Bady, et étudiera l'importance des thèmes développés dans notre corpus en précisant le contexte dans lequel s'inscrivent les *Poèmes moraux* : il s'agit en effet de comprendre comment ils s'insèrent dans l'oeuvre de Grégoire de Nazianze, un théologien pédagogue, mais également un des premiers poètes chrétiens - il choisit d'écrire des vers pour, selon ses dires, répondre aux vers d'Apollinaire de Laodicée¹¹ et ne pas abandonner la poésie à l'hérésie.

Notre commentaire s'attachera cependant à montrer qu'au-delà de la controverse théologique, nos poèmes s'adressent à l'ensemble des chrétiens tout autant qu'aux païens, constituant par ailleurs une tentative d'autodéfinition du chrétien. Nous étudierons aussi l'influence qu'ont pu avoir sur Grégoire les œuvres de Jean Chrysostome et de Basile de Césarée ou le *Pédagogue* de Clément

⁹ Les Bénédictins de Saint-Maur ont divisé l'oeuvre poétique de Grégoire de Nazianze en deux livres divisés chacun en deux sections (le premier livre rassemble les poèmes dits « théologiques », regroupant des poèmes « dogmatiques » et des poèmes « moraux » ; le second les poèmes dits « historiques » et concernent l'auteur d'une part et ses contemporains d'autre part.

¹⁰ Certains poèmes ont été conservés dans une vingtaine de manuscrits, d'autres dans un seul ; en moyenne, on recense une dizaine de manuscrits par poème.

¹¹ Auteur dont la doctrine niant l'humanité du Christ a été condamnée.

d'Alexandrie, qui développent des thèmes moraux, sans oublier la poésie païenne contemporaine et antérieure.

Un commentaire particulier introduira chacun des poèmes retenus en insistant sur leurs particularités. Ces commentaires rappelleront les principales sources d'inspiration des différents poèmes et s'efforceront, le cas échéant, de les dater et de préciser les circonstances de leur rédaction.

Des notes de bas de page expliciteront en outre les très nombreuses citations présentes dans notre corpus (qu'il s'agisse de références à l'Écriture ou aux auteurs grecs et latins) et présenteront les commentaires transmis par la tradition. L'hypotexte constant sera donc analysé de manière synthétique, alors que les études citées plus haut se concentraient sur un seul poème. Cette étude permettra ainsi de mieux dégager l'originalité de la pensée et de la réécriture de Grégoire, à la fois lecteur, auteur et commentateur, maîtrisant et réinvestissant la culture poétique grecque.

Perspectives

Nous essaierons ici de montrer comment Grégoire utilise le « commentaire » pour « faire croire ».

Les « techniques du faire croire » sont extrêmement nombreuses dans nos poèmes qui constituent souvent des protreptiques. Or un recours incessant à l'emprunt, destiné à rendre le propos à la fois plus convaincant et persuasif, domine l'ensemble des poèmes, que l'on mentionne les citations textuelles, les emprunts métriques, la reprise de différents genres littéraires de la Grèce classique ou les nombreux emprunts lexicaux qu'il nous faudra distinguer des créations de Grégoire - nous pourrions alors détailler en quoi tel emprunt ou telle invention contribue au projet de conversion.

Le poème I, 2, 14 constitue par exemple une véritable élégie, dans laquelle le poète s'interroge sur la nature humaine et son caractère passager. Sa description d'un bois amène relève d'une antique tradition poétique : le poète rivalise avec les grands modèles (Homère, Sappho, Théocrite), mais ajoute aux éléments profanes un concept chrétien : l'admiration émue de la création par la sagesse de Dieu. En outre des poèmes se présentent sous la forme de l'*agôn*, notamment les poèmes I, 2, 8, *Comparaison de manières de vivre*, I, 2, 11, *Dialogue avec le monde* et I, 2, 24, *Dialogue avec ceux qui prononcent beaucoup de serments*. Or, ce procédé polémique emprunté à l'hellénisme sert une intention originale : Grégoire y donne en effet à Dieu le rôle

d'arbitre entre deux adversaires qui revêtent différentes figures du bien et du mal (par exemple les pauvres et les riches ou ceux qui ne prononcent pas de serments et ceux qui en prononcent).

Grégoire infléchit en outre dans les quarante *Poèmes moraux* de nombreux thèmes développés avant lui par la littérature gnomique. La critique de la richesse et la liste des maux qu'elle entraîne (cf. I, 2, 28, *Contre les riches*) donnent lieu à une réappropriation des fables de Phèdre et d'Ésope ; la polémique contre la vanité des ornements féminins (cf. I, 2, 29, *Contre les femmes qui se parent*) fait écho à Homère, à Hésiode, aux poètes lyriques des VII^e et VI^e siècles avant J.-C., à la comédie, à des stoïciens tels que Sénèque et Dion Chrysostome ou encore à Plutarque. Ainsi un motif essentiel de la morale grecque est repris par Grégoire, mais ce poète le réécrit en opposant par exemple la beauté naturelle, créée directement par Dieu, et la beauté artificielle, oeuvre de la main de l'homme : la première est l'oeuvre de Dieu, qui a créé l'homme à son image, alors que la seconde est une imposture suggérée par le démon. Le poème I, 2, 8, *Comparaison de manières de vivre* tente de répondre à une question débattue aux époques hellénistique et romaine - faut-il préférer la vie active ou la vie contemplative - en s'inscrivant dans la lignée de la réflexion aristotélicienne distinguant trois types de vie¹² ; Grégoire enrichit en outre sa réflexion de sentences tirées de la doctrine cynique (Diogène, Bion, Dion de Pruse, Maxime de Tyr)¹³. Mais la question est traitée de façon originale tant le problème concerne les chrétiens du IV^e siècle : Grégoire n'a-t-il pas été lui-même tenté par le monachisme ?

¹² Cf. A.-J. Festugière, *Études de religion grecque et hellénistique*. Paris, J. Vrin, 1972.

¹³ Ces références ont été signalées par H. M. Werhahn, *Gregorii Nazianzeni « Synkrisis Bion »*, Wiesbaden, 1953.